



CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI

Réunion



Région

Sources et définitions

www.pole-emploi.fr
www.pole-emploi.org

Demandeurs d'emploi fin de mois en Décembre 2023

Réunion

Demandeurs d'emploi	Catégorie A	Catégories ABC	Toutes catégories
Nombre de demandeurs d'emploi	112 950	152 200	171 910
Sexe	100%	100%	100%
Hommes	49%	48%	48%
Femmes	51%	52%	52%
Age	100%	100%	100%
Moins de 25 ans	14%	14%	14%
25 à 49 ans	54%	56%	56%
50 ans ou plus	32%	30%	29%
Niveau de formation	100%	100%	100%
Aucun diplôme qualifiant	29%	26%	26%
CAP / BEP	36%	35%	34%
BAC	21%	22%	22%
BAC+2 ou plus	15%	17%	17%
Reconnu travailleur handicapé	5%	5%	5%
Droit payable au RSA	39%	33%	31%
Prime d'activité	9%	16%	18%
Nombre de demandeurs d'emploi en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville*	26 050	34 220	38 140
% de demandeurs d'emploi en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville	23%	22%	22%

Demandeurs d'emploi en catégories ABC

Ancienneté d'inscription	100%
Moins d'un an	48%
1 an à 2 ans	19%
Plus de 2 ans	32%
Domaine professionnel du métier recherché	
Aide à la vie quotidienne	12%
Nettoyage et propreté industriels	8%
Espaces naturels et espaces verts	8%
Secrétariat et assistance	8%
Commerce non alimentaire et de prestations de confort	6%
Total de ces 5 domaines	42%

Évolution annuelle
Cat. ABC
-1,5%

Allocataires fin de mois

Total bénéficiaires	66 850
dont Allocation d'aide Retour à l'Emploi (ARE)	47 410
dont Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	15 130
Part par tranche d'âge	100%
Moins de 25 ans	14%
25 à 49 ans	54%
50 ans ou plus	32%
Répartition des bénéficiaires selon le montant moyen de l'allocation	100%
Inférieur à 500€	6%
De 500 à 1000€	63%
Supérieur à 1000€	31%

Nombre de reprises d'emploi sur 12 mois **74 480**

Part des demandeurs d'emploi

en contrat aidé	4%
en formation	4%
en création d'entreprise	< 1%

*49 quartiers prioritaires sont comptabilisés sur ce territoire.

En raison des arrondis, le total des colonnes peut ne pas être strictement égal à 100%.

SOURCES ET DEFINITIONS

Sources : demandeurs d'emploi fin de mois - France Travail Réunion - Fichier administratif - données brutes

Définitions

➤ Catégories de demandeurs d'emploi :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans aucune activité ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de moins de 78 heures au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en stage, en formation,...et sans emploi ;

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

➤ Indemnisation - allocataires en fin de mois :

Total des indemnisés : ils perçoivent une allocation d'Assurance chômage, de Solidarité - Etat, de formation et de préretraite ;

Dont allocation ARE : ils perçoivent l'allocation d'aide au retour à l'emploi ; c'est l'allocation principale du régime Assurance chômage ;

Dont allocation ASS : ils perçoivent l'allocation de solidarité spécifique ; c'est l'allocation principale du régime de Solidarité-Etat.

➤ **Demandeurs d'emploi en contrat aidé** : demandeurs d'emploi de catégorie E en emploi aidé (emploi d'avenir et CUI-CAE : contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi) et hors contrat professionnel, de qualification et d'apprentissage.

➤ Indicateur de retour à l'emploi :

Il mesure le nombre de reprises d'emploi parmi les demandeurs d'emploi en catégories A et B.

Il est calculé à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) d'une durée de plus d'un mois hors fonction publique et emploi familiaux.

Il est complété par les informations issues des fichiers de Pôle emploi : les sorties pour reprise d'emploi déclarées lors de l'actualisation et les demandeurs d'emploi qui travaillent et sont inscrits en catégorie E.

➤ Niveaux de formation :

Aucun diplôme qualifiant : niveau VI et V bis (sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^{ème} à 3^{ème}) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale) ;

CAP / BEP : niveau V (sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de second cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première) ;

BAC : niveau IV (sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat) ou abandons des études supérieures sans diplôme) ;

BAC+2 ou plus : niveau III (sorties avec un diplôme de niveau BAC+2), niveau II (sorties avec un diplôme de licence, maîtrise ou master 1) et niveau I (sorties avec un diplôme de master 2, diplôme d'ingénieur, doctorat...).

➤ Niveaux de qualification :

Non qualifié : manœuvre, ouvrier spécialisé et employé non qualifié ;

Qualifié (hors technicien, agent de maîtrise et cadre) : ouvrier qualifié et employé qualifié ;

Technicien - agent de maîtrise - cadre : uniquement les qualifiés de type technicien, agent de maîtrise et cadre.

➤ **Demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés** : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE).

➤ **Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA** : demandeurs d'emploi qui ont perçu le Revenu de Solidarité Active à la fin du mois.

➤ **Demandeur d'emploi en formation** : demandeurs d'emploi en stage de mise à niveau, stage d'accès à l'emploi ou en formation.

➤ La Prime d'activité est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

Elle est calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle. Le versement de la prime tient compte des ressources de l'ensemble des membres du foyer.

Elle remplace au 1er janvier 2016 le Rsa « Activité » et la Prime pour l'emploi et elle est versée par la Caf.